



**DÉGEL
DU POINT
D'INDICE**

**IL FAUT DES AUGMEN-
TATIONS GÉNÉRALES**

Page 5



ESSENTIELLE
pour nos droits,
pour le service public

**ÉLECTIONS FONCTION
PUBLIQUE**

Pages centrales



**COMBATTRE LES IDÉES
D'EXTRÊME DROITE**

Page 11

**fédération
des services
publics**

la
cgt

Service Public

MAGAZINE

OCT/NOV/DEC 2021 - N° 122 - 1 € - cgtservicespublics.fr



**Distribuez-
moi !**

Cher lecteur, chère lectrice, afin d'utiliser au mieux l'argent de vos cotisations, nous avons engagé un travail de réduction des coûts de production de votre journal. Pour cela, nous avons notamment réduit fortement l'épaisseur du papier et modifié légèrement le format. Par ailleurs, dans un souci d'impact minimal sur l'environnement, ce journal est imprimé par un imprimeur labellisé « Imprim'vert ». Les encres utilisées sont végétales et le processus d'impression n'utilise pas de produits toxiques. Cette démarche de respect de l'environnement, nous y prêtons attention pour l'ensemble de nos productions.



MENTIONS LÉGALES

PUBLICATION DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

263, rue de Paris - Case 547
93515 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 55 82 88 20
Fax : 01 48 51 98 20
Courriel : fdsp@cgt.fr
Site : www.cgtservicespublics.fr

Commission paritaire
n° 1224 S 07102

ISSN n° 1148-2370

Directeur de publication :
Jef LAIR

Impression, routage :
RIVET PRESSE ÉDITION
24, rue Claude-Henri-Gorceix
87022 Limoges cedex
Tél. 05 55 04 49 50

Sommaire

- 03 | Éditorial
- 04 | Actualité sociale
En 2022, imposons d'autres choix
- 05 | Actualité sociale | Pouvoir d'achat
- 07 | Actualité sociale | 8 mars 2021
- 09 | Actualité fédérale
Adresse aux maires et présidents

DOSSIER - PAGES CENTRALES (à détacher) ELECTIONS PROFESSIONNELLES

- 11 | Actualité fédérale |
Combattre les idées d'extrême droite
- 12 | Actualité fédérale
La CGT et les jeunes à l'offensive
- 14 | Statutaire / DLAJ (Droits, libertés et actions juridiques)
- 15 | 13^e conférence | L'UFR tient le cap !
- 17 | La COP26 de Glasgow vue par un camarade jardinier
- 19 | A lire

AGENT
PUBLIC
ET FIER
DE L'ÊTRE

Gagner 2022 Pourquoi et comment ?

2022 sera une année électorale, sur le plan politique d'abord, puis dans nos collectivités le 8 décembre. Nous avons un objectif pour ces élections professionnelles : **gagner**. Gagner, c'est assurer la représentativité de la CGT à tous les niveaux : dans la collectivité certes, mais aussi aux niveaux départemental et régional, dans les structures interprofessionnelles auxquelles notre fédération contribue largement et, bien sûr, au plan national. Gagner ces élections, cela veut dire peser sur les décisions à tous ces niveaux. Nous sommes sans aucun doute tou·tes en accord avec cet objectif.

Une question se pose à nous syndiqué·es : gagner, oui, mais comment ? Une certitude, nous ne gagnerons pas sans aller à la rencontre de nos collègues. Chacun·e d'entre nous doit donc être fier·ère de son engagement CGT et le faire connaître à ses collègues. Le premier motif du vote CGT, c'est la connaissance d'un·e militant·e CGT. Affichons-nous dans nos services, discutons avec nos collègues

de leurs difficultés et de leurs besoins. Ainsi nous pourrions établir des cahiers revendicatifs en lien avec les réalités du travail, dans chaque service, et en faire le moteur de notre campagne. Nous pourrions aussi mettre en lien notre campagne 10 % et les besoins de nos collègues. Par exemple, notre revendication de réduction du temps de travail de 10 % prend bien plus de sens si elle est proposée comme réponse à l'usure professionnelle de nos collègues dans les établissements d'éducation. De même, nos collègues comprendront mieux les 10 % consacrés à la formation s'ils-elles ont eu l'occasion d'exprimer dans leur service, lors d'une heure d'info animée par un·e syndiqué·e CGT, leur difficulté à concilier exigences de formation continue et qualité du service, voire sa continuité.

Nous tous·tes, syndiqué·es CGT, mènerons ainsi campagne pour gagner non seulement les élections professionnelles, mais aussi nos luttes revendicatives. En liant revendications locales et nationales, en gagnant



Patrice Trempil
Membre de la commission
exécutive fédérale
Pôle Qualité de vie syndicale

des luttes locales pour redonner aux agent·es et salarié·es de la fonction publique territoriale et de notre champ privé des perspectives de victoires plus larges, nous réunirons les conditions nécessaires pour imposer d'autres choix, quel que soit le résultat des élections politiques. Les informations ou encore le relais des actions menées pour l'égalité professionnelle que vous trouverez dans ce numéro montrent que la CGT porte des revendications qui correspondent aux besoins sociaux qui s'expriment et donc aux attentes de nos collègues. À nous d'aller à leur rencontre pour les entendre et les convaincre que, pour le service public territorial, ses agent·es, salarié·es et usager·ères, la CGT est essentielle.

#jevotecgt

le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

IMPOSONS D'AUTRES CHOIX EN 2022

Le débat médiatique est saturé par l'inflation sécuritaire des présidentiables et les discours gouvernementaux stigmatisants. Où sont les enjeux sociaux et la prise en compte des besoins sociaux ?

Comme le révèle un nouveau sondage Odoxa, 90% des Français estiment que le pouvoir d'achat est un sujet de préoccupation important de l'élection présidentielle, loin devant l'immigration et la sécurité. Question encore plus forte chez les agent-es territoriaux-ales qui placent la rémunération comme premier levier de leur bien-être au travail.

L'année 2021 a été terrible pour beaucoup d'entre nous avec singulièrement l'alignement sur les 1607 heures de travail et le déni de notre investissement en première ligne dans la pandémie. Les résistances n'ont pas manqué et beaucoup ne peuvent plus nier que notre niveau de rémunération est en décrochage scandaleux et que nos accords locaux de réduction du temps de travail en constituaient une compensation et la reconnaissance de nos horaires

atypiques supérieurs au reste du salariat.

Nous ne regarderons pas la « caravane passer » et à l'occasion de la campagne de nos élections professionnelles nous poursuivrons et développerons nos propositions alternatives.

#jevotecgt
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS. POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

POUR ALLER PLUS LOIN

- >> <https://www.cgtservicespublics.fr> > Vos droits / Carrières, rémunérations / Rémunérations
- >> <https://www.cgtservicespublics.fr> > Vos droits / Temps de travail - Congés / Temps de travail / 1607 heures | Vol de congés
- >> <https://www.cgtservicespublics.fr> > Société / La Fonction publique / Campagne 10 % pour la fonction publique immédiatement



10%

POUR LA FONCTION PUBLIQUE



RENCONTRES AVEC LES AGENT-ES

<https://www.cgtservicespublics.fr> > Société > La Fonction publique > Campagne 10 % pour la Fonction publique immédiatement > vidéos

**+ de dix ans de gel
de la valeur du point d'indice**

Ça suffit !

POUVOIR D'ACHAT

IL FAUT DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES !

En septembre, lors de l'une des premières « Conférences salariales » du cycle décidé par Amélie de Montchalin, les grilles indiciaires présentées aux organisations syndicales présentaient des indices qui, une quinzaine de jours plus tard, auraient été indexés sous le SMIC.

L'augmentation légale et a minima du SMIC au 1^{er} octobre a donc pris de court ce gouvernement et l'a contraint à procéder en urgence à une revalorisation des plus basses rémunérations de la Fonction publique, une partie des mesures prévues pour le 1^{er} janvier 2022 se retrouvant, de facto, déjà obsolète. C'est dire à quel point ce gouvernement navigue à vue et démontre une fois de plus l'absence de politique salariale ambitieuse de sa part ! C'est ainsi qu'est paru le décret n° 2021-1270 du 29 septembre 2021 fixant le minimum de traitement à l'indice majoré 340 correspondant à l'indice brut 367 au 1^{er} octobre, donc au niveau du SMIC. Il s'agit

bien là d'une simple augmentation de l'indice minimum de traitement et non d'une modification des grilles indiciaires qui, pour le moment, ne sont pas changées. En conséquence, les agent-es occupant un emploi doté d'un indice majoré inférieur à 340 percevront le traitement afférent à l'indice majoré 340 (indice brut 367), soit 1593,24 euros pour un SMIC à 1 589,47 euros. **L'ensemble des agent-es qui sont aux 6 premiers échelons de l'échelle C1, aux 4 premiers échelons de l'échelle C2 et aux 3 premiers échelons du grade d'agent-e de maîtrise seront donc rémunéré-es 3,77 euros de plus que le SMIC !**

Au final, ces nouvelles mesures « coup de

pouce » aboutissent à exacerber un tassement jamais vu des grilles indiciaires des cadres d'emplois et de l'écart entre le début et la fin de carrière. La cause n'est pas contestable : la quasi-stagnation de la valeur du point et d'insuffisantes mesures bas salaires correspondant à des obligations légales qui ont comprimé la grille indiciaire de manière insupportable et l'année d'ancienneté accordée au 1^{er} janvier 2022 aux agent-es des catégories C accentueront la situation. Ce sont les choix assumés des gouvernements successifs, ceux de l'austérité envers les agent-es. Au bout de 17 ans de carrière, un fonctionnaire recruté en échelle 3 ne peut espérer qu'un gain mensuel de 26 euros nets. C'est inadmissible ! **Depuis 2010, année du gel du point d'indice, le décrochage entre la valeur du point d'indice et l'indice des prix à la consommation est de l'ordre de 10 % à 15 % ! Les millions de fonction-**

naires ont ainsi perdu de 200 à plus de 800 euros par mois selon la catégorie et l'ancienneté dans la carrière.

La plupart d'entre nous sont resté-es en première ligne ces longs mois de pandémie et nos missions ont été un facteur essentiel de la solidarité et des réponses aux besoins humains. Les médias ont découvert et pris la mesure de nos conditions de travail et de nos rémunérations qui, souvent, à qualification et ancienneté égales, sont inférieures à celles pratiquées dans le privé. Nos revendications sont devenues plus audibles, tant auprès de nos collègues que dans l'opinion.

La CGT considère que le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 est tout à la fois profondément injuste, porteur de lourds préjudices pour les salarié-es qui le subissent et gravement attentatoire à la grille indiciaire. **C'est du dégel du point d'indice**, soit une véritable revalorisation et non de mesures catégorielles consenties ponctuellement par le gouvernement, **dont nous avons besoin**. Une telle mesure serait plus juste et plus efficace pour le pouvoir d'achat des salarié-es et des retraité-es ! Enfin, la valeur du point étant la même pour tout le monde, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes ne se seraient pas creusées. Les augmentations générales via la valeur du point sont plus justes et plus efficaces pour le pouvoir d'achat des salarié-es.



C'EST POURQUOI LA CGT REVENDIQUE

l'augmentation de la valeur du point, immédiatement, de 10 %, correspondant à une première mesure de revalorisation, puis la mise en œuvre d'un plan de rattrapage des pertes cumulées car, oui, nous avons besoin de plus que ces 10 %. La CGT fait de l'indexation de la valeur du point sur l'indice des prix à la consommation un préalable.

Au-delà d'une mesure immédiate de revalorisation du point d'indice, nous réaffirmons nos exigences quant à un budget dédié pour la revalorisation des grilles indiciaires, la revalorisation des métiers et filières à prédominance féminine, notamment, le plus rapidement possible, des mesures contraignantes avec une obligation de résultat pour les employeurs publics et l'intégration dans le traitement brut des primes.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.cgtservicespublics.fr> > Filières/missions > Vos droits > Rémunérations

10% POUR LA FONCTION PUBLIQUE

<https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr>

LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES NE SONT PAS UNE FATALITÉ



8 MARS 2022

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES UNE RÉALITÉ !

Dans la société, le poids des stéréotypes continue de façonner le rôle des filles et des garçons, des femmes et des hommes, entravant, pour les unes comme pour les autres, des choix libres de métiers et de parcours professionnels. Aussi, dans la Fonction publique territoriale, les femmes sont majoritaires dans les filières sociale (95,5 %), médico-sociale (94,8 %), administrative (82,6 %), médico-technique (80,2 %) et animation (75 %).

Les femmes subissent des écarts de rémunération liés à la sous-valorisation des emplois et filières à prédominance féminine et à l'impact des interruptions de carrière et des temps partiels et temps non complet imposés : **19 % d'écart dans la fonction publique.**

Les femmes représentent 70 % des plus bas salaires les faisant basculer dans la précarité et la pauvreté. **Globalement, les femmes ont, dans la fonction publique, 30 % de primes en moins.** Cette situation discriminante s'aggrave avec une politique salariale qui ne favorise que

l'individualisation de la rémunération. La qualification de la plupart des professions est dévalorisée comme pour les métiers du soin et du lien (enfants, personnes âgées...) : on ne reconnaît ni la totalité des niveaux de diplômes (notamment des diplômes d'État), ni l'expertise et la technicité, ni le réel degré de responsabilités, ni enfin l'importance des contraintes physiques et nerveuses de ces emplois.

De plus, elles rencontrent des difficultés d'articulation des temps professionnels et privés. Elles sont confrontées à une



plus de la moitié des femmes sont cantonnées dans des professions qu'elles sont les seules à exercer...

situation de violence sociale qu'elles rencontrent régulièrement au travail, dans l'espace public ou privé, au travers du sexisme ordinaire et de violences sexuelles qui ne sont pas sanctionnées à la hauteur de la gravité des faits.

LA LOI N° 2019-828 DU 6 AOÛT RENFORCE LES OBLIGATIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, NOTAMMENT SUR :

- L'établissement d'un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle (collectivités et EPCI de +20000 habitants).
- La mise en place d'actions en faveur de l'égalité F-H dans le cadre de l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion (LDG).
- L'obligation de mise en œuvre d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes.

POUR LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS, CES MESURES NE SONT PAS SUFFISANTES.



- Elle se bat pour que les emplois et filières à prédominance féminine soient revalorisés et que le principe juridique « un salaire égal pour un travail de valeur égale » soit appliqué.
- Elle revendique en urgence 10 % d'augmentation des salaires indiciaires dans la fonction publique, s'agissant d'un salariat très féminisé (63 %). Cette augmentation serait en soit une vraie mesure forte pour l'égalité !

LES INÉGALITÉS ET LES VIOLENCES NE PEUVENT PLUS DURER !

Pour gagner une société égalitaire, la Fédération des Services publics CGT appelle à la grève féministe et à participer aux mobilisations le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

LE SERVICE PUBLIC TERRITORIAL, PAS SUR LE DOS DES AGENT-ES !

De nouveau, à l'occasion du congrès des maires de France, la fédération a organisé la diffusion d'une expression à l'attention des Maires. De même en territoires, des syndicats CGT les ont interpellés pendant les congrès départementaux notamment contre la suppression des accords locaux de réduction du temps de travail, pour dire «vous pouvez refuser les 1607 h».

LA COMMUNE PILIER ESSENTIEL DE LA RÉPUBLIQUE

Avec une fonction publique territoriale garante des services publics de proximité de haut niveau.

Il est de tradition pour notre organisation syndicale de s'adresser aux employeur-es territoriaux-ales à l'occasion du congrès annuel des maires et président-es.

La CGT, avec d'autres organisations, contribue dans toutes les collectivités à faire vivre la démocratie sociale. Agent-es territoriaux-ales, profondément attaché-es au service public que nous mettons en œuvre quotidiennement, à nos filières, à notre droit à la carrière, à notre statut, nous considérons qu'il ne devrait pas y avoir de contradiction entre l'exercice de vos mandats et celui de nos fonctions. Pourtant, comme vous le lirez dans ce courrier, nous considérons que cette démocratie sociale, dont notre statut est un pilier, est aujourd'hui gravement remise en cause par la loi du 6 août 2019, dite de Transformation de la Fonction publique (TFP). La mise en place de notre statut par la loi du 13 juillet 1983 à la suite des lois de décentralisation a permis un développement sans précédent des services

publics de proximité et de politiques originales pour les administré-es. Nous avons conscience, comme beaucoup d'entre vous, de sa modernité toujours actuelle.

La période de la pandémie a de nouveau démontré la pertinence de notre intervention et mis en lumière des catégories d'agent-es indispensables pourtant maltraité-es par la loi dite de Transformation de la Fonction publique. Force est de constater que cette loi introduit dans nos relations des éléments d'une déréglementation sans précédent, voire une remise en cause en profondeur du statut de 1983.

Nous considérons que la loi TFP représente un retour en arrière inquiétant pour les libertés publiques, dont la libre administration des communes est un élément constitutif. Son impact dans le fonctionnement de nos services alourdit comme jamais le travail de nos services du personnel qui ont pourtant d'autres enjeux cruciaux telle la gestion prévisionnelle des effectifs...

**ADRESSE
AUX MAIRES
ET PRÉSIDENTS**

©FDSR CGT

La loi TFP, c'est aussi l'augmentation du temps de travail à hauteur de 1607 heures, avec ce que nous caractérisons comme le vol de plusieurs jours de congés, la perte d'avantages locaux acquis au fil des années, transposés dans des accords dûment négociés. Dans ces collectivités, ces accords participaient notamment à la reconnaissance des missions et horaires atypiques, largement supérieurs à ceux du privé, et compensaient les basses rémunérations des agent-es, encore davantage impactées depuis dix ans par le gel du point d'indice.

La loi TFP oblige également toutes les collectivités territoriales à définir des lignes directrices de gestion, dispositif technocratique austéritaire qui vise à corseter et ralentir les évolutions de carrières des fonctionnaires territoriaux, et encore une fois à faire de nous une variable d'ajustement budgétaire. Il n'est pas surprenant que les agent-es se fassent entendre et que l'on constate dans de nombreuses collectivités les plus fortes mobilisations de territoriaux depuis la création du statut!

La Cour des comptes a estimé que le passage aux 1607 heures imposé par la loi TFP représentait 56 000 postes équivalents temps plein en moins dans la Fonction publique territoriale. Alors que la ministre Amélie de Montchalin invite les élu-es à plancher sur l'attractivité de la Fonction publique territoriale, comment croire que l'augmentation du temps de travail en renforcerait l'attractivité? Nous y voyons au contraire une dégradation des conditions de travail des agent-es, et donc du service rendu aux usagers-ères alors que les besoins face à « la crise » s'amplifient. On nous a dit que la décentralisation devait rapprocher les institutions des citoyen-nés, mais, dans le même temps, nous subissons une hypercentralisation placée sous le joug des préfets-ètes dans laquelle le personnel territorial n'est plus perçu que comme une variable d'ajustement comptable.

Depuis son accession au pouvoir, le président de la République n'a eu de cesse d'imposer des règles de centralisation bureaucratique tout en rejetant les normes,

règles et statuts nationaux. Pourquoi? La future loi 3Ds nous donne une réponse. Au-delà des discours d'enrobage, il s'agit essentiellement d'une loi pour imposer la « différenciation » territoriale, nous dirions plutôt la « fragmentation » du territoire de la République. Il s'agit de faire voler en éclats tout ce qui reste de l'architecture républicaine issue de la Révolution française pour vendre à la découpe nos services publics : les plus rentables seront livrés à des groupes capitalistes industriels, les moins rentables seront confiés à des ONG caritatives, le tout sera mis en concurrence avec ce qu'il reste de service public.

La Cour des comptes, les think tanks libéraux, les experts, et bien entendu le gouvernement ne cessent de stigmatiser les dépenses des collectivités. Dans le même temps, la DGF (Dotation globale de fonctionnement), qui était en 2012 de 41 milliards d'euros, est passée à 31 milliards en 2017 et stagne à environ 27 milliards depuis 4 ans. Depuis 2017, les collectivités ont dû subir une nouvelle baisse de 16 milliards de rentrées financières. Dans le même temps, les règles budgétaires dites de contractualisation (tel un plan d'ajustement structurel du FMI) imposent une limitation des dépenses de fonctionnement à 1,2 %, c'est-à-dire en premier lieu une diminution de la masse salariale.

À cela s'ajoute notamment la suppression des trésoreries municipales, progressivement remplacées par un « nouveau réseau de proximité » à raison d'un ou deux services de gestion par département, qui vise à préparer la voie au transfert du système public actuel aux banques. Faut-il le dire : des associations d'élu-es, comme France Urbaine, sont parmi les plus zélées défenseurs des mesures prises contre les fonctionnaires territoriaux. Nous saluons les élu-es qui s'opposent à ce carcan. Pourtant, nous le constatons régulièrement devant les nouveaux records de profits boursiers : les moyens financiers existent pour une autre politique. **C'est pourquoi nous exigeons** la fin de l'austérité et le réengagement financier massif

de l'État dans les collectivités; le respect des principes statutaires et des garanties individuelles et collectives des agent-es; la fin des suppressions d'emplois et des créations de postes partout où c'est nécessaire. La réhabilitation du service public et de la Fonction publique comme outils d'intérêt général, garants de la satisfaction des besoins de la population, de la permanence de la justice sociale et territoriale, et du développement économique est plus que jamais à l'ordre du jour.

C'EST DANS CE SENS QUE NOUS PORTONS LA REVENDICATION DES « 10 % POUR LA FONCTION PUBLIQUE »

- » 10 % de réduction du temps de travail pour aller vers les 32 heures,
- » 10 % d'augmentation du point d'indice,
- » 10 % d'emplois statutaires supplémentaires,
- » 10 % du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.

Cette revendication est socialement et économiquement nécessaire pour le service public et la réponse aux besoins des usagers et usagères. Elle participera à la réduction du chômage, à la relance économique par la consommation, au renforcement de la Sécurité sociale et de notre caisse de retraite, la CNRACL. L'avenir des services publics passe par l'abrogation de la loi TFP et le retrait du projet de loi 3Ds, le retour à la libre administration des collectivités dans le cadre du respect du statut et de son amélioration. Le progrès social et environnemental ne peut être envisagé sans le développement des services publics avec des fonctionnaires formé-es, qualifié-es. Vous pourrez compter sur la CGT pour animer, appuyer tous les mouvements qui iront dans ce sens. Montreuil, le 16 novembre 2021

fédération
des services
publics

la
cgt

Je vote

A DÉTACHER

Affiche
en pages
centrales

la
cgt

8
D
E
C
E
M
B
R
E

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE LA CGT, ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC

Le 8 décembre 2022, les agent-es de la Fonction publique éliront leurs représentant-es pour les 4 prochaines années dans les comités sociaux territoriaux, CAP et CCP.

Le résultat de ces élections sera déterminant pour la représentativité des organisations syndicales au niveau national puisqu'il fixe le nombre de représentant-es au CSFPT (Conseil Supérieur Fonction Publique Territoriale), au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et aura aussi des conséquences locales et départementales : désignation des représentant-es au sein des organismes paritaires et attribution de droits syndicaux du local au national.

Ces élections seront donc pour vous un moment capital d'expression démocratique.

Ce qui est en jeu c'est votre pouvoir d'intervention sur les décisions qui vous concernent.

Dans un contexte national qui s'est extrêmement durci pour l'ensemble des salarié-es, ces prochaines élections professionnelles doivent être pour vous une échéance à saisir pour faire entendre votre voix, donner les moyens aux organisations syndicales de se battre et de construire un rapport de force solide face aux projets du gouvernement et du patronat.

La volonté du gouvernement de calquer ce qui se fait dans le privé se matérialise

par la transformation des instances avec la disparition des CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail) et la création de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail pour les remplacer. Nous allons revenir au fonctionnement d'avant 2014... et ce serait une avancée, un bien pour le service public ? Les instances, que nous voulons paritaires, ne sont plus que des chambres d'enregistrement où le dialogue avec l'employeur-e n'est plus possible. Nous n'avons plus en face de nous des élu-es politiques avec une conscience politique, mais bien des chef-fes d'entreprise avec une politique de rationalisation et de déficience diamétralement opposée à la notion de service public dans l'intérêt général.



8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique

la
**JE VOTE
ESSENTIELLE**

**pour nos droits,
pour le service public**





**LE SERVICE
PUBLIC, COLONNE
VERTÉBRALE DE
L'INTERVENTION
PUBLIQUE**

**Notre travail
est essentiel,
il doit être
reconnu !**

**Nous servons
l'intérêt général**



la JE VOTE **CGT** ESSENTIELLE pour nos droits pour le service public

Élections professionnelles 8 décembre 2022

Avec la modification des instances, la fédération a fait le choix d'organiser des **webinaires** pour expliquer ces changements : le **9 décembre** avec le nouveau cadre réglementaire, l'analyse du décret de 2021 et le zoom sur le protocole pré électoral et le **13 janvier** pour faire gagner la CGT et réussir notre campagne partout. Ces webinaires seront disponibles en replay sur le site de la fédération et doivent servir de lancement pour la campagne des élections partout où elle n'est pas déjà initiée.

Le poids que nous ferons peser à la CGT déterminera le nombre de mandaté·es que nous aurons dans les différentes instances et plus nous serons mieux les salarié·es seront défendu·es.

Il est important de comprendre que dans le processus de modification des instances il n'y a pas que le nom qui change, mais bien la manière dont l'instance aura à se réunir. En effet, plus de CHSCT pour les collectivités de plus de 50 agent·es, mais une FSSSCT* dès que la collectivité dépasse les 200 agent·es.

La collectivité pourra, si elle le décide, organiser une FSSSCT dès le seuil des 50 agent·es lors de la mise en place de son CST*, c'est bien une possibilité dont il va nous falloir gagner la mise en œuvre dans l'intérêt des agent·es. **Les deux années que nous venons de traverser avec la COVID-19 prouvent l'importance des CHSCT locaux et départementaux.**

C'est donc une nécessité de revendiquer une FSSSCT locale, même en dessous du seuil des 200 agent·es.

La CGT est représentative des agent·es qui la composent, elle s'appuie sur ses militant·es pour porter ses revendica-

tions et pouvoir se déployer et aller à la rencontre de toutes et tous. C'est là que nous, l'ensemble des 80 000 syndiqué·es CGT, serons déterminant·es dans cette campagne.

Qui est la·le mieux placé·e pour occuper le terrain, pour distribuer les tracts, faire connaître les propositions de la CGT, du local au national, et placer les affiches dans les services techniques, les écoles, les bureaux... si ce n'est **NOUS** les syndiqué·es ?

Et notre rôle ne s'arrête pas là, la CGT, c'est **NOUS** et c'est donc **NOUS** qui déterminerons la composition de nos listes, **NOUS** qui nous présenterons sur ces mêmes listes en étant vigilant·es sur la représentativité de l'ensemble des grades, des services, de la parité Femmes-Hommes. Chacune et chacun

LE MEILLEUR ATOUT POUR NOS DROITS : CONSERVER NOTRE CGT COMME PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE, LA FAIRE PROGRESSER POUR LES DÉVELOPPER.

d'entre nous est la CGT et notre réussite à ces élections dépend de nous et de nous seul·es, nous avons les moyens de nous former et de grandir ensemble en transformant nos compétences individuelles en atout collectif.

Nous ne sommes jamais seul·es à la CGT, et c'est pour ça que nous y sommes ! Et parce que nous sommes la CGT, nous

serons « attendu·es » au tournant par tous·tes celles et ceux qui vont nous dépendre comme un syndicat ringard, du temps passé, pas en phase avec les revendications des salarié·es. Ils oublieront de parler des **victoires à travers l'histoire (le statut, la protection sociale, les congés payés...)** et toutes les **avancées arrachées par la lutte des salarié·es d'aujourd'hui.**

De plus, certains « bastions » seront surveillés de près et nos résultats seront commentés, triturés, analysés... Surtout si nous reculons... Autant progresser et ainsi clouer le bec des essayistes et journalistes dit·es de société qui polluent nos chaînes de télé...

Une CGT forte permet de pouvoir intervenir dans les choix pour transformer le travail, pour développer un meilleur service public, bref faire grandir le rapport de force pour faire entendre nos revendications.

CETTE ÉLECTION, CE SERA LE BAROMÈTRE POUR NOTRE CGT DANS SON ENSEMBLE.

La réussite de ces élections est également de nature à créer une dynamique parmi les salarié·es, à les faire passer de l'indignation à l'action en les faisant adhérer à la CGT, créant de fait une dynamique pour **agir sur notre avenir**, être partie prenante pour être acteurs·rices des choix que nous voulons imposer pour la transformation de société que nous voulons.

Nos objectifs sont clairs et débattus collectivement : déposer des listes CGT à 200 % dans toutes les collectivités et augmenter le score CGT partout parce que, comme disait Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT de 1999 à 2013, « *il ne suffit pas d'être fort dans une entreprise, voire dans une branche professionnelle, pour gagner des avancées sociales, il faut être fort partout* ».

* FSSSCT : Formation Spécialisée en Santé et Sécurité au Travail

* CST : Comités Sociaux Territoriaux

POUR ALLER PLUS LOIN

>>> <https://www.cgtservicespublics.fr> >

La Fédération > Élections professionnelles 2022





CHÂTEAUBRIANT



Plus de 5 000 personnes sont venues honorer la mémoire des 27 otages fusillés par les nazis. La fédération CGT des Services publics était représentée par Sébastien Delavoux et Didier Potiron, membres de la direction fédérale.

« Quand on résiste, on a toujours vingt ans », tel était le message retenu pour rendre hommage aux fusillés de Châteaubriant. Fusillés parce qu'ils étaient syndicalistes CGT, communistes et pour les valeurs qu'ils défendaient.

Un engagement souligné par le secrétaire général de la CGT. « Il faut relire leurs derniers mots », explique Philippe Martinez, en citant ceux de Jean-Pierre Timbaud, syndicaliste dans la métallurgie, « pour comprendre le sens de leur engagement, le sens de leur vie et de leur mort ». Le « sacrifice de nos camarades », poursuit-il, a « finalement donné du courage ». (L'Humanité du 18/10/2021)



COMBATTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

UNE LUTTE SYNDICALE À PART ENTIÈRE

Comme l'histoire l'a démontré à plusieurs reprises, les solutions autoritaires constituent une des voies à la disposition du capital pour conserver sa mainmise politique (Brésil, Autriche, Pologne, Hongrie, Italie...).

Libéraux autoritaires ou clairement d'extrême droite, ces régimes procèdent tous à une offensive antidémocratique et antisociale, couplée à des politiques xénophobes. La CGT poursuit avec détermination son combat contre les forces d'extrême droite, leurs idées, leurs pratiques qui opposent les peuples, les travailleur·euse·s et qui servent les intérêts du capital.

Notre campagne contre ces forces, visant à démontrer leurs mensonges, leurs impostures et leur dangerosité, doit être déployée en grand, en perspective notamment des scrutins à venir. Prenons appui sur la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » et contribuons à la faire vivre dans l'ensemble des services publics.

Rapprochons-nous toutes et tous de nos syndicats et CSD pour participer aux initiatives en territoire !

Dans ce contexte, notre première **journée d'étude et de réflexion** s'appuyant sur l'expérience vécue des

la cgt **100% ANTI FA!**

camarades où ce courant est implanté et avec la participation de la troupe théâtre en action **aura lieu, en Charente, le 27 janvier 2022.**

Soyons toujours plus nombreux·euses à rejoindre la lutte syndicale antifasciste !

POUR ALLER PLUS LOIN

>>> <https://www.cgtservicespublics.fr> >

Société > Lutte les idées d'extrême droite



ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE - 8 DÉC. 2022

LA CGT ET LES JEUNES À L'OFFENSIVE

Andrew Renault Collectif jeunes

La crise sanitaire que nous subissons continue d'impacter le monde du travail et plus particulièrement la jeunesse. Précarité, chômage, fin de contrat... sont d'autant plus alarmants, notamment pour les jeunes agent-es, dans nos collectivités.

Le recours accru aux contractuel-les, le gel des salaires, l'augmentation du temps de travail rendent encore plus difficiles les conditions d'exercice des agent-es et obligent les jeunes à cumuler des emplois ou à effectuer des heures supplémentaires pour faire face à l'inflation. Depuis des années, la CGT, 1^{re} organisation syndicale dans la Fonction publique,

n'a de cesse de dénoncer les difficultés rencontrées dans les collectivités pour une réelle revalorisation salariale, la fin du gel du point d'indice, une réduction du temps de travail et une formation des agent-es tout au long de leur carrière.

2022 : UN ENJEU MAJEUR POUR LES AGENT-ES EN TERRITOIRES

Tous les 4 ans, les agent-es de la fonction publique territoriale sont appelé-es à voter pour les organisations syndicales représentatives du personnel. Les jeunes agent-es ont un rôle essentiel dans le scrutin afin de leur garantir une prise en charge de leurs revendications. Face aux enjeux de l'emploi, du pouvoir

d'achat, du temps de travail et de l'égalité professionnelle femmes-hommes, on ne peut pas espérer faire valoir nos droits de façon purement individuelle. Le contexte est marqué par :

- Les coups portés contre les conquêtes sociales et démocratiques du monde du travail ;
- Une attaque sans précédent contre le service public et notre statut ;
- Une gestion du personnel de plus en plus maltraitante ;
- Une inadéquation entre les moyens humains et matériels face aux objectifs politiques demandés, mettant en difficulté l'administration.

La CGT est un véritable espace de liberté, de dialogue, de débat et de

démocratie. Par ses analyses, ses propositions et ses actions, elle agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité.

Elle est porteuse d'un syndicalisme qui ouvre des perspectives de progrès social. Contrairement aux idées colportées par les politiques et les médias, elle sait allier :

- **Confrontations** : s'opposer de façon argumentée aux projets portés par nos employeur-es lorsque nous estimons que ceux-ci sont contraires au service public et à vos conditions de travail.
- **Discussions** : être sur le terrain, à votre contact et à votre écoute, pour écrire avec vous les revendications dont nous nous ferons les porte-paroles.
- **Propositions** : être en capacité, dans les instances, de porter des solutions.

Nous revendiquons pour les agent-es une juste rémunération et des conditions de travail dignes, garants d'un service public de qualité répondant aux besoins de la population.

Festi'Red 2022

Karen Verdier

Animatrice du collectif jeunes



Construisons ensemble nos campagnes fédérales

Nous vous donnons rendez-vous du 1^{er} au 3 juin 2022 pour la 6^e année du Festi'Red.

Pour rappel, le Festi'Red est un événement avec une cinquantaine de jeunes, sur 2 jours, avec des invité-es, des débats, des rencontres, des échanges et des moments festifs.

L'intérêt de notre fédération est que la jeunesse s'implique au sein de notre organisation syndicale pour permettre le renouvellement des militant-es, mais également la pérennisation de la CGT. Dans une période marquée par la crise et les attaques multiples du gouvernement contre les services publics, il est essentiel de se réunir et de renforcer l'en-

gagement des jeunes afin de construire ensemble un militantisme combatif. Dans cet esprit, nous allons ensemble discuter cette année de la place de la jeunesse dans la CGT avec la venue de jeunes d'autres fédérations CGT. Les élections professionnelles étant le cœur de notre année 2022, nous prendrons un temps pour débattre sur nos campagnes revendicatives (10 %, 32 h...).

Restez attentifs-ves à nos actualités pour connaître les modalités d'inscription au Festi'Red 2022 et les actions du collectif jeunes.

LA JEUNESSE EN ACTION!

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

GRATUITÉ DES TESTS

La nécessité de se protéger collectivement contre la pandémie, en l'absence de traitements dédiés contre la Covid-19 et ses variants, a entraîné une grande majorité des femmes et des hommes de ce pays à se faire vacciner. Après avoir proclamé ne pas recourir à la vaccination obligatoire, le gouvernement a fait le choix de l'imposer de fait pour l'exercice de nombreuses libertés individuelles et collectives.

Les autorités publiques croient ainsi obtenir par la contrainte ce qu'elles n'ont pu obtenir par l'adhésion d'une population traumatisée tout autant par la pandémie que par sa gestion hasardeuse et incohérente. Déjà critiquable dans son principe et ses modalités, le pass sanitaire prolongé jusqu'au 31 juillet 2022 par la loi s'accompagne de la décision de supprimer la gratuité des tests de dépistage de la Covid-19 depuis mi-octobre 2021.

Cette mesure, qui contraint de manière détournée à se faire vacciner, aura pour conséquence de fragiliser la situation de nombreux·euses salarié·es et encore plus les personnes en situation de précarité sociale et économique et, plus simplement, celles et ceux qui n'ont pas un accès direct aux soins et au processus de vaccination.

De plus, discriminatoire et injuste, cette décision risque d'avoir des effets

sanitaires désastreux en maintenant un pourcentage significatif de la population dans l'incertitude de son état de santé, et les autorités sanitaires avec.

Nous appelons les pouvoirs publics à faire un choix inverse à celui d'un autoritarisme dangereux. L'accès à des tests gratuits de dépistage de la Covid-19 doit être rétabli. Dans tous les cas exigeons la prise en charge par nos employeurs.

POUR ALLER PLUS LOIN

>>> <https://www.cgtservicespublics.fr/societe/climat-pandemie/coronavirus>



GRATUIT



13^e CONFÉRENCE L'UFR tient le cap !

La Conférence de l'UFR (Union Fédérale des Retraité·es) se tiendra du 4 au 7 avril 2022 au CCAS EDF du Cap d'Agde. Cet évènement n'est pas seulement crucial pour le syndicalisme des retraité·es, notamment celles et ceux de notre champ fédéral, mais il l'est pour toute notre CGT.

N'y voyons pas une concurrence ou une division, voire opposition des un·es contre les autres, « actif·ves contre retraité·es », « champ professionnel contre interpro ».

Bien au contraire, cela participe à la construction d'une CGT plus forte encore, bâtie sur les spécificités de chacun·e, qui répond aux revendications individuelles et collectives, dans une profonde aspiration à un changement de société pour que celle-ci soit plus juste, plus égalitaire, plus humaine.

Voilà les enjeux que notre UFR va poser, consciente de ses forces et des réalités, lors de cette conférence.

Nous sommes persuadé·es que cela nous

concerne tous·tes. Cela impose que les jeunes retraité·es ou plus ancien·nes soient présent·es parmi les délégué·es, mais nous devons aussi œuvrer pour la participation d'actif·ves.

La préparation de cette initiative nous incombe, toutes et tous, dans la recherche des délégué·es, dans les propositions de candidatures pour la future direction, dans le travail d'amendement et d'enrichissement de notre support revendicatif.

Celui-ci concernera quelques pistes que nous pensons prioritaires dans la période. Nous n'avons pas la prétention de pouvoir résoudre tous les maux de la terre, mais aucun sujet ne sera interdit lors de nos discussions.

Notre UFR n'a pas pu fêter dignement ses 40 d'existence en 2020 à cause de la crise sanitaire, mais cela n'enlève pas le fait qu'elle soit désormais une organisation solide et réfléchie sur son parcours, sur sa raison d'être, sur son avenir et sa nécessaire évolution pour s'adapter à ce monde qui bouge.

Nous soumettrons donc un jeu de fiches thématiques que vous recevrez prochainement sur ces quelques sujets qui ponctueront nos travaux :

- **La continuité syndicale** nécessite l'implication des syndicats d'actif·ves et un travail en commun.

Être syndiqué·e en activité, c'est défendre ses conditions de travail et par-delà ses

conditions de vie. Être syndiqué·e en retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie.

LA CONTINUITÉ SYNDICALE SERA LE FIL ROUGE DE LA CONFÉRENCE.

• **Retraités·es dans la société et dans le syndicat** : force politique et syndicale, forte présence associative, maillons entre la 5^e génération et les plus jeunes, poids économique, les retraités·es représentent 23,8 % de la population. Pour autant, ont-ils toute leur place au sein de la CGT ?

• **Pouvoir d'achat** : plus que jamais, nous devons défendre notre pouvoir d'achat. Les prix des énergies flambent, mais pas seulement... Les cours du blé s'envolent, du sucre, du café (+62 %) tandis que les pensions ne seraient revalorisées que de 1 % pour 2022. Le CAC40 crève les records et ce gouvernement cynique nous désigne comme nantis. Rétablissons la vérité et nos droits.

• **Protection sociale** : l'idée d'une grande Sécu a fait « Psychitt !! » sous la contre-attaque des assurances privées très offensives et de quelques mutuelles sur la défensive. Nous affirmons que seule la Sécurité sociale

peut et doit rembourser à 100 % les soins de santé de qualité dans un système égalitaire, solidaire, intergénérationnel.

• **Impact pour les retraités·es d'une société du « tout technologie »** : si cette thématique vous semble obscure : « faites le 4 sinon merci de raccrocher ! ... »

• **Services publics** pour toutes et tous, partout, gratuits et accessibles à toutes et tous.

• **Communication syndicale** pour faire connaître et grandir nos revendications. Pour tous ces enjeux, quel est le mode d'organisation nationalement et localement le plus pertinent ?

La syndicalisation a progressé chaque année durant ces 4 années de mandat, passant de 4552 à 5491 syndiqué·es et ceci alors que la syndicalisation CGT des retraités·es au niveau confédéral est en baisse constante. Cela peut-il pour autant être satisfaisant et suffisant pour la construction des rapports de force nécessaires afin de faire aboutir les revendications ?

Il est évident que non et que notre conférence doit être une nouvelle étape pour y parvenir.

MERCI DE PRENDRE DÉJÀ NOTE DE CE CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

» Réception du document de préparation de la conférence **en janvier**.

» Date limite de réception **le 4 février 2022** des fiches de propositions de candidatures à la Commission nationale et des propositions de délégués à la conférence.

» Date limite de réception **le 7 mars 2022** des amendements portés sur les fiches.



13^e conférence
Avril 2022

RETRAITÉ·ES
MAIS TOUJOURS ACTIFS
ET ACTIVES !

UFR Union fédérale des retraités·es

31 OCT - 12 NOV 2021

GLASGOW

COP26

IN PARTNERSHIP WITH ITALY



LA COP26 DE GLASGOW

vue par un camarade jardinier de la mairie de Nanterre

L'enjeu de la COP26, comme toutes les autres COP, c'est de dire que le climat ne va pas bien. C'est la 26^e édition, et on en est toujours à se lamenter sur le constat qu'on va se prendre 1,5 ou 2 degrés de plus dans les années à venir. Le problème, c'est que les gros pays capitalistes ont la main sur le climat. Depuis le temps que ça dure, on voit bien que le capitalisme vert n'est pas la solution.

Ce qui m'a intéressé de ce qui s'est passé à Glasgow, c'est plutôt la mobilisation des syndicalistes, des ONG, des partis politiques de gauche et des jeunes. Il y a une prise de conscience des vraies gens, on se rend compte que c'est forcément les travailleuses et les travailleurs qui vont morfler les premières. Pendant la COP26, tout en négociant

avec la Hongrie et la Pologne pour acheter bon marché du charbon et faire reconnaître le gaz et le nucléaire comme des « énergies vertes », le gouvernement français a fait des annonces fracassantes sur les énergies fossiles. Mais personne n'y croit. Le climato-cynisme de Macron n'a d'égal que le greenwashing des multinationales : le décalage est énorme entre le « make the planet great again » de celui qui se veut le

champion du climat à l'international et la réalité des politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement.

Je travaille depuis plus de 25 ans comme jardinier à la Mairie de Nanterre et je vois les effets du changement climatique.

Pendant les 10 premières années, tout se passait à peu près bien, même s'il y avait des prémices. On pouvait avoir des températures jusqu'à moins 15°. On avait des hivers rudes où il y avait tellement de gel et de neige, qu'on était en chômage technique... Du coup, on filait un coup de main à la voirie pour faire face à la neige. C'est fini, tout ça. Il y a un assèchement des sols qui est incroyable. Les feuilles dans les arbres restent plus longtemps, la période

des feuilles à ramasser dure deux mois et demi. Les floraisons sont décalées : le forsythia ne sortait qu'à la mi-mars, maintenant les départs de floraison partent en mi-février. Les plantes adventices (prêle, mourron, chiendent, liseron, etc.) poussent même en hiver. Du coup, puisqu'il n'y a plus de période de grand froid pendant l'hiver, on en profite pour travailler au recépage des arbustes, à l'arrachage de haies, aux plantations de vivaces. Pendant l'été, on peut avoir des températures à 38° ou 40°. Le ressenti des habitants de la Ville, en raison du bétonnage massif et de la perméabilisation des sols qui produisent des points de chaleur, n'est pas le même qu'à la campagne. C'est la raison pour laquelle c'est si important de sauvegarder et de recréer des points de fraîcheur, avec des arbres dans la Ville. Cela va devenir vital. Le paradoxe à Nanterre, c'est qu'on dé-

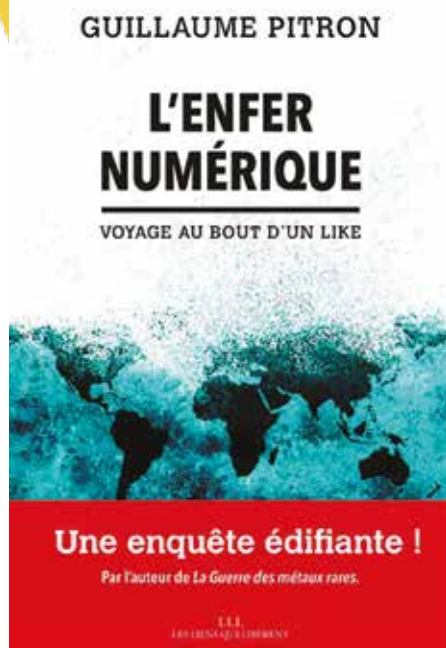
pense de l'argent pour l'environnement. Il y a des réalisations, un service de l'écologie urbaine, on est des précurseurs sur la gestion des espaces verts avec zéro phytos depuis une quinzaine d'années. En même temps, c'est une ville préfecture avec beaucoup de béton. Ce qui est le plus contestable, c'est la pression immobilière terrible qui pousse à la concentration urbaine au sein du Grand Paris. Cette mégalopole, accouinée par les marchés publics avec les grands investisseurs, est bien loin de se préoccuper du temps qu'il fait, des abeilles, des plantes et de la vie des gens. Nous, on a des solutions, des propositions pour éviter le gâchis : c'est le plan de rupture que porte la CGT avec d'autres syndicats, associations et ONG. C'est une démarche particulière, inédite, qui peut faire consensus malgré nos différences, un ensemble de propositions concrètes reconnues aussi bien par des organisations

syndicales que des ONG, qui font le même constat de l'urgence sociale et environnementale pour remettre en cause le système capitaliste. Quand on manifeste ensemble en criant « *Fin du monde, fin du mois : même combat* », ça me va bien, parce que tant qu'on ne sortira pas de ce système, on continuera à aller dans le mur.

POUR ALLER PLUS LOIN

>>><https://www.cgt.fr> >Actualités > Interprofessionnel > France > 52^e congrès > Plan de rupture sociale, écologique et solidaire
>>><https://www.cgt.fr> > dossiers > Interprofessionnel > International > Environnement > Cop 26
>>><https://www.cgtservicespublics.fr> > Société / Climat/Pandémie > Urgence écologique et sociale > Déclaration CGT - Cop26 : un nouvel affront face aux urgences sociales et climatiques !





L'enfer numérique, voyage au bout d'un like

Un regard sur le bilan carbone d'internet

Dans la mesure où l'industrie du numérique ne cesse de mettre en exergue de nouveaux usages présentés comme des besoins, l'auteur nous prévient à partir de ce qui se passe déjà dans un pays comme la Corée du Sud : « de nouveaux modes de consommation numérique, gourmands en bande passante, pourraient surgir dans le sillage de la 5G... ». Ce livre nous montre que l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 restera une illusion tant que la course au profit pilotera l'économie mondialisée.

Guillaume Pitron

Les liens qui libèrent,
346 pages, 21 euros



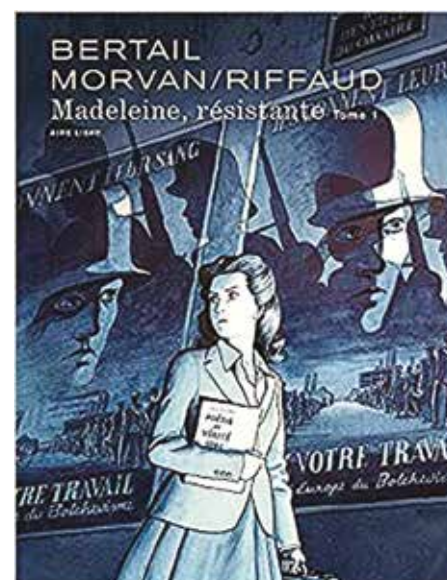
La noyée de Zanflamme

Régine Le Jeune embrasse une carrière d'auteure à la suite d'un atelier d'écriture. Son engagement en faveur de la justice sociale l'amène à intégrer le syndicat des territoriaux de la ville de Lorient. Son métier de bibliothécaire et son rôle de conseil juridique et prud'homme nourrissent son imaginaire.

Pendant le confinement et en tant que membre du CHSCT, elle a recueilli la parole des agent.es notamment dans les maisons de retraite. Pour évacuer toutes les confidences reçues, elle s'est mise à écrire autour de cette sale période. Ainsi cette enquête bretonne fait une grande part à la lutte, aux invisibles.

Régine Lejeune

Le lys bleu, 188 pages, 19,70 euros



Madeleine résistante

Tome 1, la rose dégoupillée

Prix René Goscinny - Meilleur scénariste 2021 : Jean-David Morvan et Madeleine Riffaud

Extrait de la réaction à chaud de Madeleine à l'annonce de ce Prix :

« Je n'en reviens pas... Voilà que Jean-David et moi avons été primés par le Prix Goscinny, au festival d'Angoulême, qui récompense le meilleur scénariste de l'année. Qui aurait cru que je vivrais ça maintenant ? Même si j'en ai un peu marre qu'on dise mon âge à tout bout de champ.

Dans tous les cas, je suis bien contente car ça va emmerder encore un peu plus les fachos (et tous leurs copains sans cerveau) qui s'amusent à écrire des slogans pro nazis sur mon exposition au parc des Buttes-Chaumont ! ...

... NOUS NE SOMMES PAS DES MARTYRS, NOUS SOMMES DES COMBATTANTS. NOUS NE SOMMES PAS DE VICTIMES, NOUS SOMMES DES RÉSISTANTS ! »

Bertail, Morvan, Riffaud

Dupuis 2021, 128 pages, 23,50 euros

bonne année 2022

RETROUVEZ
NOTRE OFFRE DE SERVICE
SUR [CNFPT.FR](https://www.cnfpt.fr)

À L'OCCASION
DES ENTRETIENS
ANNUELS,

VOUS SOUHAITEZ FAIRE
ÉVOLUER VOS COMPÉTENCES
ET CONSTRUIRE VOTRE PROJET
PROFESSIONNEL ?

PENSEZ À LA FORMATION

[#CNFPTAVECVOUS](https://www.cnfpt.fr)



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT